



CONSEIL D'EXPLOITATION & COMMISSION TOURISME

Salle de réunion

Maison France Services

14 OCTOBRE 2025

Excusés: Mesdames DEFEVER, MONTANGON, PASQUE,
ROZIER et Messieurs GONTIER, MARTINEZ

CONSEIL D'EXPLOITATION

ORDRE DU JOUR



- 1 Présentation du débat d'orientation budgétaire
- 2 Bilan saison touristique 2025
- 3 Informations & questions diverses

1 Débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientations budgétaires est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants, et EPCI assimilés,

II – Les orientations budgétaires 2026

1/ Fonctionnement

– Les dépenses :

D'une manière globale, le Budget prévoira une reconduction des crédits de charges générales, avec une légère augmentation des frais liés à l'activité du SPIC (fêtes du vin, billetterie, accueil groupe,...), la prévision de lancement d'un audit MQ et la prise en compte des frais liés à l'occupation de la Récré.

Hormis le Glissement Vieillesse Technicité (GVT), les charges de personnel n'évolueront pas.

Les crédits de charges de gestion courante comprenant la participation du SPIC à BBTE et du reversement de la part Département et GPSO (Région) de la Taxe de Séjour seront reconduits.

Une légère baisse des crédits des intérêts de remboursement de la dette sera intégrée au Budget Primitif.

L'équilibre de la section d'investissement s'opérera par un virement de la section de fonctionnement en fonction des besoins.

Enfin, il conviendra de prévoir des crédits pour les dotations aux amortissements et les provisions pour risque d'avarie sur le ponton,

1/ Fonctionnement

– Les recettes :

Les recettes des ventes de produits, de prestations et des marchandises inscrites en 2025 seront reconduites.

Le retour du croisiériste Uniworld sera pris en compte dans les prévisions du chapitre 75 qui comprend les appontements et la Taxe de Séjour.

L'équilibre de la section d'exploitation du Budget OT sera assuré par une subvention du Budget Principal.

L'amortissement des subventions perçues seront prises en compte.

1/ Investissement

- Les dépenses :

Les crédits relatifs aux amortissements de subventions seront fonction de ceux inscrits en recettes de fonctionnement.

Les crédits relatifs au remboursement du Capital de la dette ne connaîtront pas de variation.

La mise à jour des principales boucles de randonnées, le renouvellement de matériel de téléphonie, la mise en service des aires de service vélos, le renouvellement du parc des VAE et l'acquisition d'une enseigne pour la Récré constitueront les investissements de 2026.

- Les recettes

Les crédits relatifs aux amortissements des biens correspondront à ceux inscrits en dépense de fonctionnement.

Et la section sera équilibrée par du fonds vert et par de l'autofinancement.

2/ Engagements pluriannuels

La provision semi-budgétaire liée aux risques d'avaries sur les embarcadères fluviaux sera reconduite.

3/ Structures et gestion de l'encours de la dette

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2026	42 795,00 €	15 795,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	405 000,00 €
2027	41 715,00 €	14 715,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	378 000,00 €
2028	40 635,00 €	13 635,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	351 000,00 €
2029	39 555,00 €	12 555,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	324 000,00 €
2030	38 475,00 €	11 475,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	297 000,00 €
2031	37 395,00 €	10 395,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	270 000,00 €
2032	36 315,00 €	9 315,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	243 000,00 €
2033	35 235,00 €	8 235,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	216 000,00 €
2034	34 155,00 €	7 155,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	189 000,00 €
2035	33 075,00 €	6 075,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	162 000,00 €
2036	31 995,00 €	4 995,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	135 000,00 €
2037	30 915,00 €	3 915,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	108 000,00 €
2038	29 835,00 €	2 835,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	81 000,00 €
2039	28 755,00 €	1 755,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	54 000,00 €
2040	27 675,00 €	675,00 €	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	27 000,00 €

III- Eléments sur les ressources Humaines

2/Les dépenses de personnel:

Conformément au Décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire, celui-ci doit désormais comporter des données relatives aux orientations en matière de personnel.

❖ Structuration des effectifs

- Pas de changement au niveau des effectifs en 2026

Par statut	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Titulaires mis à disposition	2	2	2	2	2	2	2
CDI	3	3	3	2	2	2	2
CDD	1	1	1	1	1	1	1
	6	6	6	5	5	5	5

La moyenne d'âge au sein du SPIC est de 44,5 ans. L'âge moyen des agents de la fonction publique Territoriale est de 46 ans contre 41 ans dans le secteur privé, pour les Offices de Tourisme.

La masse salariale comprend le personnel mis à disposition (agents titulaires: la Directrice, la Responsable Adjointe au siège de l'Office de Tourisme et 0,10 ETP pour un agent d'entretien) et 3 autres salariés de droit privé dont le statut est régi par le code du travail et la convention collective du tourisme (2 permanents et 1 saisonnier).

En 2026, les prévisions budgétaires tiendront compte du Glissement Vieillesse Technicité (GVT). Les montants inscrits seront donc en hausse par rapport aux prévisions de 2025.

Les seules heures supplémentaires payées correspondent aux heures effectuées les dimanches et jours fériés .

Les salariés ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

La durée légale de travail effectif à temps complet est fixée à 35h par semaine, Il s'agit d'un seuil à partir duquel, sauf exceptions, sont calculées les heures supplémentaires. Les règles régissant le travail du dimanche et des jours fériés sont celles définies par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

A l'unanimité les membres émettent un **avis favorable sur le DOB 2026**. Il est précisé qu'un Conseil d'exploitation devra se réunir à nouveau, avant le 17 décembre 2025, **afin d'émettre un avis sur le budget primitif du SPIC** avant son vote en Conseil communautaire,

2 Bilan saison touristique 2025 (*avril-septembre*)

Une **saison satisfaisante** même si elle reste marquée par les arbitrages budgétaires des *visiteurs (séjours + ou - courts/ - de restaurant / - d'achats dits secondaires comme les objets « souvenir »)*

Une arrière-saison intéressante grâce à une météo favorable.

Cependant les instabilités de cette dernière (pic de chaleur , incendies...) conduisent aussi les visiteurs à programmer leurs **séjours et destination en dernière minute,**

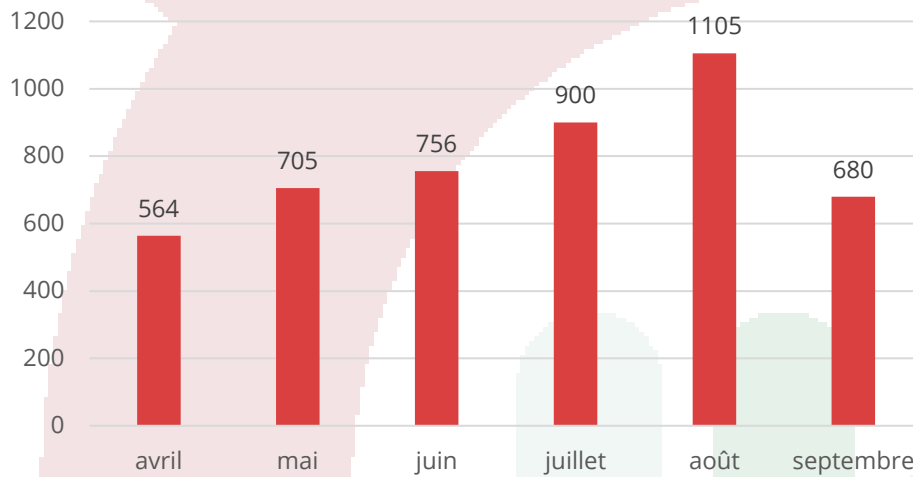
La **clientèle étrangère est de retour**. Pour preuve le nombre de passagers à bord des paquebots fluviaux est en augmentation,

Malgré le contexte économique, le chiffre d'affaires de l'Office enregistre **une légère augmentation** sur sa partie boutique et fêtes du vin

Il est souligné que les conditions météo d'octobre apportent une touche finale plutôt positive sur cette saison. De ce fait, les chiffres doivent être pris sur l'entièreté de l'année, c'est pourquoi un **baromètre touristique** est édité chaque début d'année n+1 permettant de mesurer la touristicité sur l'année complète n-1

Les chiffres clefs

Fréquentation de l'OT et du BIT



89%
française



11%
étrangère

4170 visiteurs accueillis dans nos bureaux

3060 à Bourg

482 habitants

2471 touristes

107 socioprof.

1165 habitants

419 touristes

66 socioprof..

1650 à St André

+14% / rapport à
2024

Ne sont pas comptabilisés l'ensemble des croisiéristes en escale (estimation + 11 000 visiteurs)

La répartition typologique des visiteurs selon les bureaux montre bien la **complémentarité des 2 points d'accueil**.

Il est rappelé que tous les visiteurs ne pénètrent pas au sein des OT (infos transmises en back office, RS...)

Les membres s'interrogent pour trouver une solution afin d'amener les passagers en escale à pénétrer au sein de l'OT, et ce malgré les outils déjà mis en place (*cadeau de bienvenu, plan de visite et édition livrées à bord...*).

L'équipe de l'ot propose également de réaliser des **éductours** avec uniquement les **membres d'équipage** au début de la saison car ils restent prescripteurs de l'escale.

Concernant nos offres proposées aux compagnies (*sans trop de succès*), les membres suggèrent d'inviter les **agences réceptives bordelaises** qui ont le monopole sur la vente des excursions et tenter d'enclencher des partenariats

+ de 1 116
demandes traitées
en back office
(+5% par rapport à 2024)

+ 10% de
fréquentation des
RS

2 263 Clics sur la
borne extérieure
*(principales consultations:
visiter
Bourg/restaurants/activités et
agenda)*

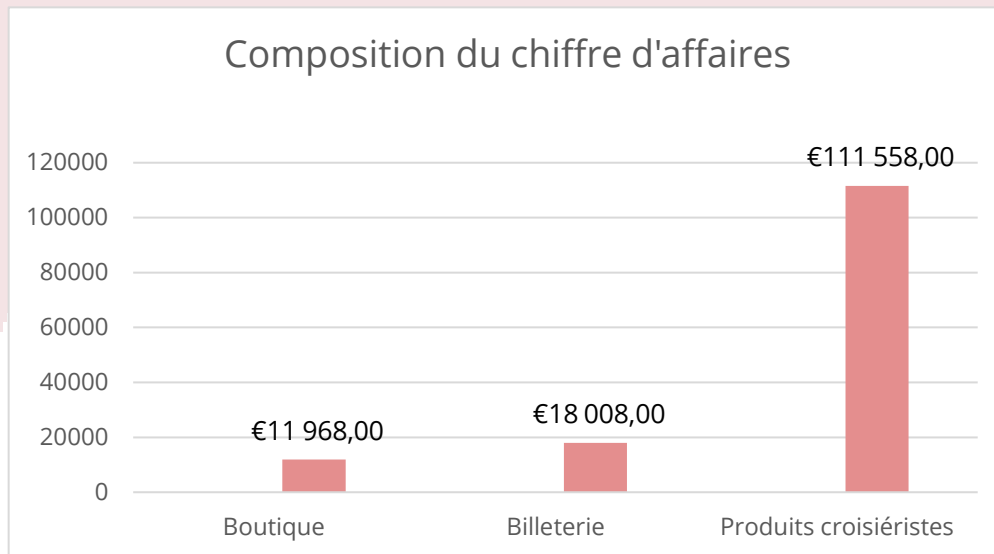
71 000 sessions
vues sur le site web
(contre 57 000 en 2024)

4 235 géocacheurs
*(contre 3 379 en 2024 soit +
25%)*

112 escales
(contre 127 en 2024)

La baisse du nombre d'escale s'explique par le fait que nous n'avons plus de daycruises qui proposent des balades au départ de Bourg
Concernant l'augmentation importante du nombre de sessions du site internet, cela est normal dans la mesure où le site était « en mise à jour » au 1^{er} trimestre 2024

Le chiffre d'affaires



+6% / rapport à 2024


top 3
de la billetterie

- Vides greniers
- Spectacles culturels
- Concerts


top 3 des
produits boutiques

- Les médailles
- Les canelés
- Les magnets

25 FDV sur la saison
(encore 11 événements
à venir)

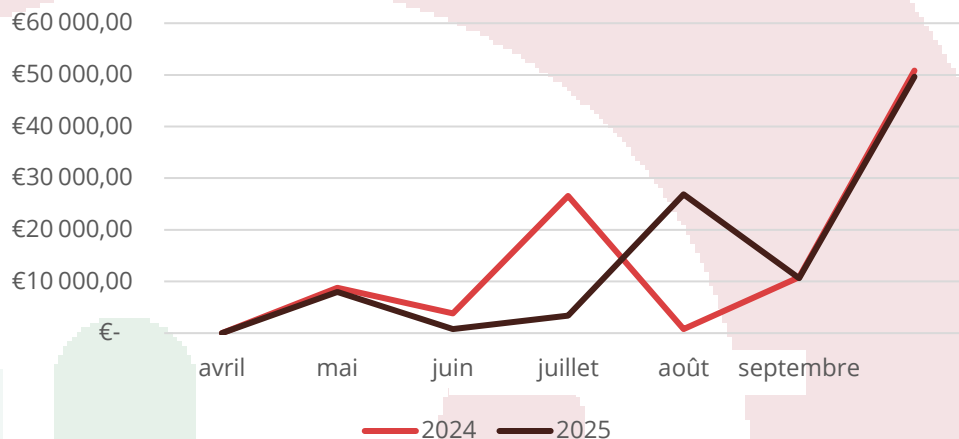
Panier moyen : 3 articles
/23,50€

2 656 participants au
30,09 contre 2 364 sur
la même période en
2024

La taxe de séjour

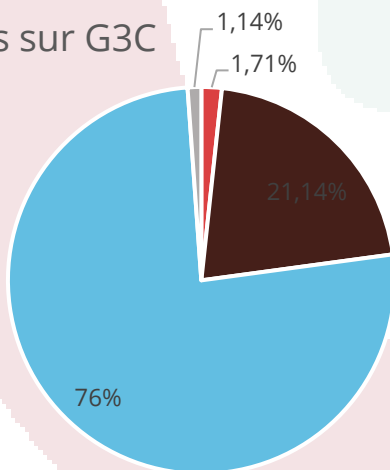
40 460
nuitées
déclarées

Evolution de la perception de la taxe de séjour



A ce jour, 49 631€ de taxe perçue soit une **légère diminution de 2%** par rapport à la même période en 2024, (même constat sur le Département qui enregistre une baisse de 6%)

Nature d'hbgt sur G3C



57% de la taxe est versée par des ON et 43% par les hbgt en direct

■ Campings ■ Chambres d'hôtes ■ Meublés ■ Hôtel

Concernant la taxe de séjour, un **point complet** sera dressé au sein du baromètre annuel, car ne sont pas enregistrés les mois de septembre à décembre.

Concernant le nb de nuitées, il est rappelé qu'il y en a + mais seulement 40 460 nous ont été rapportées. Beaucoup d'hbgts reversent la TS sans pour autant spécifier le nb de nuitées

Concernant le chiffre d'affaires du SPIC, ne sont pas comptabilisés dans les chiffres présentés les **appontements** qui représentent 100 000€ annuellement

20 petits déj. servis : moins de succès qu'en 2024. Seront reportés avant les VG du mercredi matin sur la saison 2026

86 personnes sur les VG de Bourg

L'enquête auprès des socio-prof:

+ de 80% des répondants sont des hébergeurs, suivi par des viticulteurs et des commerçants/artisans
55% jugent cette saison satisfaisante en terme de fréquentation avec des dépenses égales à la saison 2024 pour 44% d'entre eux,

Motivations principales des séjours par ordre d'importance :

- calme et tourisme vert, à proximité de la métropole bordelaise
- visite famille/amis
- vignoble
- Patrimoine

L'origine principale des clientèles françaises est par ordre d'importance: ile de France / Nord ouest (Bretagne/Normandie) puis Nouvelle Aquitaine en 3^{ème} position

Le baromètre touristique 2025 **complet** sera élaboré en fin d'année et transmis à l'ensemble des membres, ainsi que les socio-professionnels du territoire et inclus au rapport d'activité 2025 de la collectivité



3 Informations et questions diverses

➤ Embarcadère :

- Retour sur l'étude acoustique à nouveau réalisée cet été
- Information sur les travaux de mise à sec et leur éventuel report si nécessaire

➤ VAE:

- Une demande de subvention Fonds verts est en cours (*prévisionnel: 14 400€ht*)
- Selon le retour, achat d'un nouveau parc de 8 vélos / prestataire local Youmouv

Détails:

8 vélos (*prévisionnel :16 760€HT*)

Maintenance annuelle avant et après saison

Rachat ancien parc (*1 800€ttc*)

Proposition d'augmenter les tarifs de location 2026

➤ **Abri vélo : en lien avec le tracé du canal des 2 mers + le label Accueil vélo de l'OT**

- Suite à l'obtention d'une subvention de l'ADEME, l'OT se porte acquéreur de **2 abris vélos**
Détails: installation sur port de Bourg + port de Cubzac (itinéraire V,80 et jonction v,91)
Autorisation des 2 mairies respectives qui apportent leur concours (travaux pour l'emprise au sol/table de pique-nique...)



3 Informations et questions diverses

- **BIT au 44** : Les travaux ont pris du retard. Le BIT n'y serait potentiellement pas installé pour la saison estivale 2026
- **Promotion/communication :**
 - Réalisation du spot publicitaire avec l'équipe de prod, de MyTF1 / diffusion Pâques 2026 / 100 000 vues / cible + 40 ans / à 2h de Bourg / 25 codes postaux dont BBTE-Libournais-Bx métropole - Angoulême-Saintes-Jonzac-Rochefort-Cognac-Royan
 - Une collaboration avec Bx Métropole nous permet d'apparaître sur le site dévolu aux habitants « un air de Bordeaux » / 30 000 contacts Newsletter. Cette collaboration intervient dans le cadre du Contrat CoNect,
 - **Vidéos immersives** en test – Travail transversal avec la Petite Récré (*réalité augmentée*), Test sur la crypte de la Libarde, Potentiellement une nouvelle offre à proposer pour nos visiteurs et locaux,
 - Publicité **Carte ambassadeur** : demande contribution des mairies via leurs journaux municipaux / mobilier urbain
- **BBTE :**
 - Il n'y aura pas d'actions nouvelles en 2026
 - Budget constant (part G3C : 10 670€ttc)
 - Un avenant à la convention sera pris, en ce sens, en conseil communautaire

Un dernier CE devrait avoir lieu d'ici décembre pour avis sur le BP 2026 du SPIC,

➤ **Embarcadère :**

Concernant l'étude acoustique, les membres proposent qu'un courrier soit envoyé au plaignant avec les mesures émanant de l'étude et spécifier que la seule non-conformité a lieu en période diurne, Elle **est à la marge** et qu'il faut aussi prendre en compte les autres bruits « courants » du port en journée

- Les membres souhaitent la + **grande vigilance quant au planning de travaux de mise à sec que proposera** le maître d'œuvre pour s'assurer d'une reprise d'escale sans anicroche en mars 2026-Enfin, il faut sérieusement étudier **l'obligation d'électrification des embarcadères d'ici 2030**, se rapprocher du GPMB, et voir aussi l'obligation qui peut incomber aux **compagnies sur l'électrification de leurs équipements**,

➤ **VAE:**

- Concernant l'augmentation éventuelle des tarifs, les membres ne souhaitent toutefois pas une augmentation trop importante. La discussion ré-interviendra lors du prochain CE,

➤ **BIT au 44 :**

- La Présidente annonce que les **travaux vont re-démarrer sous peu** et garde espoir d'une ouverture avant la saison estivale 2026

➤ **Promotion/communication :**

- Les membres demandent à ce que le **spot soit diffusé aux mairies de G3C** qui peuvent le relayer sur leurs RS
- Concernant la carte ambassadeur, les élus présents demandent à ce que cette « pub » soit envoyée le + rapidement possible : des bulletins municipaux étant déjà en cours de préparation. Les membres suggèrent **l'organisation d'une réunion avec l'ensemble des partenaires de la carte** pour échanger, suggérer, se connaître,,, L'objectif: réfléchir ensemble sur la dynamique à donner à cet outil (nouveau nom? Format numérique? etc,,,) -
- Les membres suggèrent également de penser à déposer de **l'info touristique en gare de SAC**

➤ **CE:** La date du prochain CE est fixée au **Mardi 9 décembre 2025 à 18h**. Madame la Présidente informe qu'un dernier Conseil d'exploitation se tiendra au cours du 1^{er} trimestre 2026 et permettra de dresser le **bilan du SPIC sur 6 ans**,



**Merci de votre
attention**

